

## PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Perpignan, le 02 UEC. 2008

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par : Jean-Claude PACOUIL

JCP/MC

營: 04.68.51.67 74 器: 04.68.51 67 53

## AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## AGRANDISSEMENT ET MODERNISATION D' UN HOTEL DEUX ETOILES, A L'ENSEIGNE « HOTEL ET RESIDENCE LE MARITIME », A ARGELES-SUR-MER.

Le 1<sup>er</sup> août 2008 a été enregistré au secrétariat de la commission départementale d'équipement commercial du département des Pyrénées-Orientales, une demande présentée par Monsieur Etienne LORMAND, agissant en qualité de propriétaire exploitant, en vue de l'agrandissement et de la modernisation d'un hôtel deux étoiles, à l'enseigne « Hôtel et Résidence Le Maritime », afin de porter sa capacité à 51 chambres ,situé parcelle cadastrée section AY n° 110, 12, Boulevard des Albères, à ARGELES-SUR-MER.

En l'absence de notification de la décision de la commission départementale d'équipement commercial dans le délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de cette demande, l'autorisation sollicitée par Monsieur Etienne LORMAND a été tacitement accordée le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Cette attestation sera affichée pendant 2 mois à la mairie d'ARGELES-SUR-MER.

Pour le Préfet,
Président de la Commission Départementale
d'Equipement Commercial,
Le Secrétaire Général

Gilles PRIETO

Advesse Pastale: 24 quas Sudi-Carnos - 66951 PERPRESAN CEDEX Téléphone: 958tandari 04.68.51.66.66

 $Renselgmements: \neg | promot | www pyrenecs-onemales proligous <math>\hat{u} = \neg | contactif pyrenecs-orientales proligous \hat{u}$